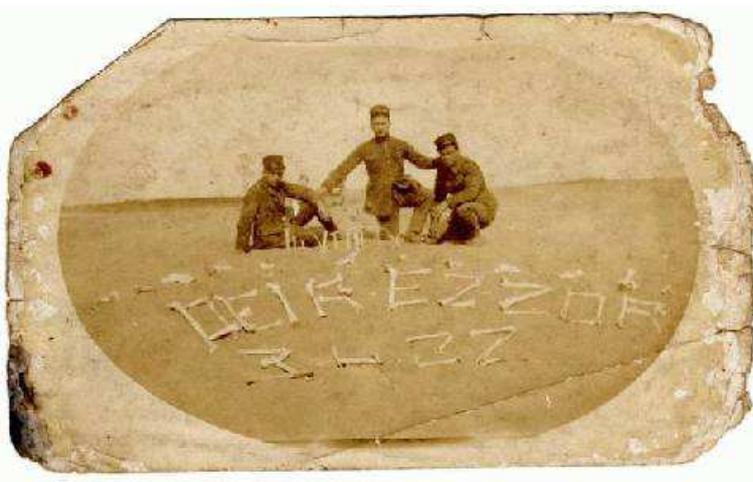


# ARMÉNIENS EN ARMÉNIE OCCIDENTALE



## DOSSIER DE PRESSE

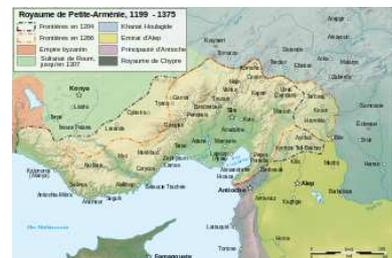
Paris, janvier 2014



A common sight among the Armenian refugees in Syria. An Armenian child dead in the fields within sight of help

## Les Arméniens en Arménie Occidentale - Historique

- ✚ Aujourd'hui, les Arméniens d'Arménie Occidentale pour la grande majorité d'entre eux sont de citoyenneté des Etats dans lesquels ils vivent, étant souvent présentés comme des chrétiens, faute que leur territoire ancestral est sous occupation.
- ✚ Pourtant, ils ont des racines qui vont bien au-delà de la constitution des Etats sur ces territoires, puisque l'histoire rapporte l'existence des Arméniens dans la région avant même l'Empire de Dikran le Grand roi d'Arménie (121-54 av J.C), aussi il forme un peuple autochtone autour d'un sentiment d'appartenance identitaire mono-ethnique et mono-culturel avec des religions différentes.
- ✚ En se rapprochant des autres populations on constate que des racines arméniennes affirmées existent au sein de toutes les communautés ethniques et religieuses par exemple en turquie et en Syrie.
- ✚ **Avant la guerre de 1914**, l'émancipation de la Cilicie aboutit en 1198 à la création d'un Etat arménien reconnu par les Croisés, le Pape et les Souverains d'Occident (ainsi que la France).
- ✚ Au XIV<sup>e</sup> siècle, en 1375 à l'époque des beylicats, le royaume arménien de Cilicie tombe aux mains des sultanats turcs puis, après 1488, des Ottomans.
- ✚ Durant la période génocidaire de 1894 à 1923, des Arméniens ont survécu de l'Exode et de la Déportation dans les déserts de nombreuses villes dans le Nord, l'Est et l'Ouest de la Syrie, comme Qameshli, Derik (Malikia), Ras ul Ain, Hasije (Hasake), Der ez-Zor, Raqqa, Tél Abiad, Yacoubie, Ghnemie, Aramo, Kessab, Lattaquié, Tartous et Banias.



# Les Arméniens en Arménie Occidentale - Historique

✚ **Après la guerre de 1914, La Syrie faisait partie, par droit de conquête, de l'Empire ottoman. Légalement, c'est par le traité de Sèvres (France) que cette situation a pris fin en août 1920.**

✚ Durant la grande guerre, un accord franco-britannique Sykes-Picot est trouvé : l'accord du 16 mai 1916 divise la Syrie et la Mésopotamie en cinq zones : une zone bleue (Syrie littorale et Cilicie) sur laquelle la France peut mettre en place un régime d'administration directe ou un protectorat ; une zone rouge (basse Mésopotamie) où la Grande-Bretagne a les mêmes possibilités ; une zone brune (Palestine) réservée à la France et à la Grande-Bretagne ; une zone A (Syrie intérieure) où la France aura une zone d'influence sur le royaume arabe de Hussein ; une zone B (Mésopotamie moyenne) où la Grande-Bretagne aura une zone d'influence sur le royaume arabe.

✚ Le 15 novembre 1916, le ministère français de la guerre décide de la constitution d'une Légion d'Orient composé principalement d'Arméniens rescapés du génocide afin de libérer la Palestine, la Syrie et la Cilicie (Arménie Occidentale).

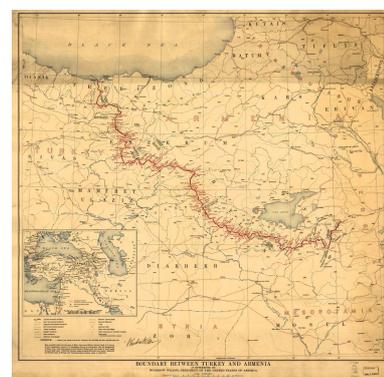
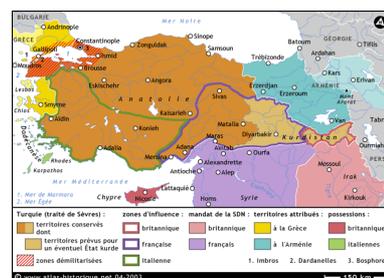
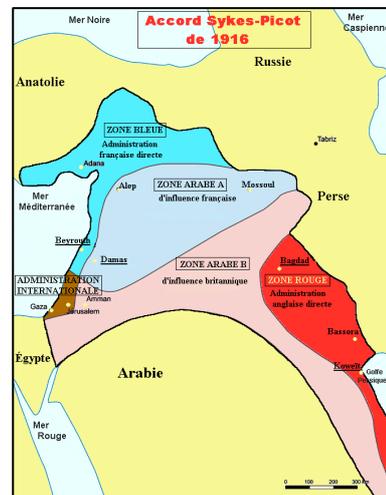
✚ Dédoublée en une Légion arménienne de 4 bataillons le 1<sup>er</sup> février 1919, elle sera la base destinée à constituer une future armée nationale arménienne.

✚ Le 19 janvier 1920, à la Conférence de Paris, les Etats occidentaux reconnaissent un Etat d'Arménie indépendant sur la base des quatre provinces d'Erzeroum, de Van, de Trebizond et de Bitlis.

✚ Ce sera le 24 avril 1920, à la conférence de San Remo que seront confirmés ces accords en accordant un mandat à la France sur la Syrie et le Liban. Mais les Syriens sont furieux car ce mandat met fin à la Grande Syrie. Afin de mieux contrôler le territoire dont elle dispose, la France le divise : c'est ainsi qu'elle crée l'État du Liban en septembre 1920.

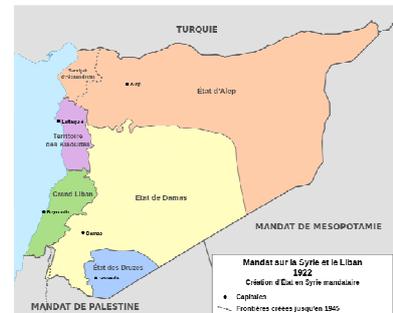
✚ La résistance à cette division entre Syrie et Liban est forte. Plusieurs partis « unitaires » voient le jour, comme le Parti social nationaliste syrien (PSNS). Des révoltes ont même lieu, comme celle des druzes de 1925 à 1927 qui fait 2500 morts du côté français et plus de 10 000 morts côté syrien. Cependant, les élites syriennes s'accrochent à l'existence des deux États.

✚ Le 22 Novembre 1920, le 28<sup>ème</sup> Président des Etats-Unis d'Amérique Woodrow Wilson signe du sceau des Etats-Unis une sentence arbitrale définissant les frontières de l'Arménie Occidentale avec la Turquie.



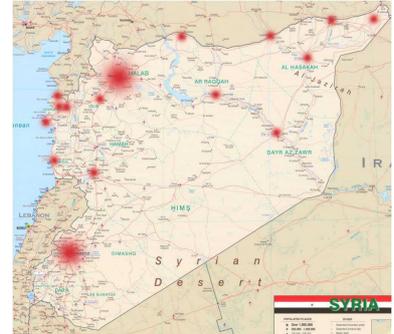
## Les Arméniens en Arménie Occidentale – Le Renoncement français

- ✚ **Les Français créent les États d'Alep, de Damas, du djebel Druze et des Alaouites.**
- ✚ **Par l'accord franco-turc d'Angora du 20 octobre 1921**, la France cède aussi à la Turquie, en 1921, la Cilicie et la région du Taurus et provoque le massacre puis l'exode des Arméniens de leur territoire historique.
- ✚ **La France donne encore aux Turcs, dans les années 1938**, le district d'Antioche et la province d'Alexandrette afin de s'assurer de son soutien contre l'Allemagne et ses alliés à la veille de la Seconde Guerre mondiale ce qui conduit à une forte augmentation du nombre des Arméniens en Syrie, les statistiques en 1938 en dénombrèrent déjà 98.000 sur l'ensemble du territoire.
- ✚ Ce morcellement du territoire aide à mieux saisir la frustration des Syriens après la mise en application de l'accord Sykes-Picot.



## Les Arméniens d'Arménie Occidentale en Syrie – La guerre en Syrie

- ✚ **La « communautarisation » du conflit syrien** – dans lequel chaque groupe ethnico-social cherche un chemin pour assurer sa survie – touche de manière particulière le Conseil National Arménien et les Arméniens en Syrie, composés de près de 160.000 Arméniens apostoliques, de 30.000 Arméniens catholiques et d'une population de plusieurs dizaines de milliers d'Arméno-kurdes, d'Arméno-arabes, d'Arméno-alawis et d'Arméno-assyriens...
- ✚ **Après environ trois ans d'affrontements**, et vue la progressive déstabilisation de la Syrie, la population arménienne a très peu grossie le flux des réfugiés qui quittent le pays.
- ✚ **Estimé à une trentaine de milles de réfugiés sur près de 200.000**, le but des réfugiés arméniens est, en grande partie, l'Arménie Orientale mais ils se dirigent également vers les communautés de la diaspora présentes en Europe, en Amérique, au Canada, en Suède et en Australie.



Foyers arméniens en Syrie

- ✚ **Kidnapping et rançonnement : Trois Arméniens kidnappés à Alep.** Trois jeunes hommes arméniens - Hovsep Muradian, Gevorg Hayapetian et Tigran Perperian - ont été enlevés à Alep le 13 Septembre, selon Yerakouyn.com. Les 3 hommes ont été enlevés dans le district de Sheikh Nachar à Alep. Aucun autre détail n'a été donné. 18 sept. 2013.
- ✚ **Ainsi que** Ouaness Lévinian et son fils Levon Lévinian. 20 sept. 2013 selon le GSAS.
- ✚ **Violences psychologiques :** *"Je préviens nos frères arméniens à Kassab : qu'ils partent avant l'offensive de l'Armée libre, sinon ils vont avoir des pertes civiles et encore se plaindre d'un génocide perpétré par des Turcs."* 16 oct. 2012.
- ✚ **Violences physiques :** Conversions forcées, meurtres, mutilations, viols...
- ✚ **Catastrophe humanitaire :** Si la guerre se poursuit, et tous les signes le montrent, nous savons que les Arméniens et tous les Chrétiens d'Orient ne se plieront pas au joug islamiste. Nous allons au devant d'une catastrophe humanitaire d'une ampleur génocidaire.
- ✚ **Scandale humanitaire :** Début 2012, le Conseil National Arménien déclara que les Arméniens de Syrie devraient se réfugier en Arménie Occidentale pour y former un foyer national selon les termes de la conférence de Londres en février 1921. Bien que ce projet soit partagé par un grand nombre il n'est pas sur le point de se réaliser pour le moment faute de moyen.
- ✚ Sur près de 200.000 Arméniens vivant en Syrie seulement 10.000 selon la presse ont demandé un asile. Beaucoup d'erreur fut commise, en particulier, l'augmentation des tarifs d'avion au début de la guerre a freiné dans « l'œuf » les départs vers la République Arménienne.
- ✚ Aujourd'hui les Arméniens d'Alep (près de 40.000) en danger de « nettoyage ethnique » sont bloqués dans la ville.

## Les Arméniens d'Arménie Occidentale en Syrie – La destruction du patrimoine historique

✚ **L'église Saint-Gevorg des Arméniens orthodoxes, à Alep,** cette église est située dans le quartier Midane d'Alep. Elle fut incendiée et détruite par les rebelles, tout comme l'école annexée.



✚ **L'église des Arméniens catholiques se trouve dans la rue du cinéma Fouad à Deir Zor.** Elle a reçu plus de six frappes de mortier qui l'ont fortement endommagée, surtout son clocher et l'autel à l'intérieur.



✚ **L'église arménienne, celle des Martyrs arméniens** qui se trouve près de l'hôtel « Ziyad », a aussi reçu son lot de roquettes : elle a été détruite et brûlée.



✚ **Les livres saints ont subi le même sort.**



## Les Arméniens d'Arménie Occidentale en Syrie – Liens Internet et vidéos

- ✚ Սուրիոյ Հայ Աստաբլակական Եկեղեցոյ Առաջնորդները Հանդես Եկած են Հերքումներով և Յայտարարութիւններով : <http://www.tert.am/hy/news/2012/08/27/armenians-aleppo/>
- ✚ The leaders of Syria's Christian communities have criticized the calls for emigration and the language of threats against their parishes, Akhbar-TS reported : <http://www.anc-cyprus.org/2012/08/syrian-armenian-clergy-denies-links-to.html#/2012/08/syrian-armenian-clergy-denies-links-to.html>
- ✚ Syria Conflict Destroys Churches & Mosques, Desecrates Icons (Photos) : [http://www.huffingtonpost.com/2013/08/06/syria-conflict-destroys-mosques-churches\\_n\\_3709262.html?ir=Religion&utm\\_campaign=080613&utm\\_medium=email&utm\\_source=Alert-religion&utm\\_content=Title](http://www.huffingtonpost.com/2013/08/06/syria-conflict-destroys-mosques-churches_n_3709262.html?ir=Religion&utm_campaign=080613&utm_medium=email&utm_source=Alert-religion&utm_content=Title)
- ✚ L'avenir incertain des Chrétiens de Syrie : <http://www.lefigaro.fr/international/2012/08/31/01003-20120831ARTFIG00453-l-avenir-incertain-des-chretiens-de-syrie.php>
- ✚ Les chrétiens de Syrie veulent la stabilité : [http://www.lepoint.fr/monde/les-chretiens-de-syrie-veulent-la-stabilite-06-09-2012-1503364\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/les-chretiens-de-syrie-veulent-la-stabilite-06-09-2012-1503364_24.php)
- ✚ La Turquie, étape forcée pour les chrétiens de Syrie persécutés : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/09/25/01003-20130925ARTFIG00609-la-turquie-etape-forcee-pour-les-chretiens-de-syrie-persecutes.php>
- ✚ Situation actuelle sur les Arméniens et les Kurdes en Syrie : [http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2012/Situation\\_actuelle\\_sur\\_les\\_Armeniens\\_et\\_les\\_Kurdes\\_de\\_Syrie-26.09.2012.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2012/Situation_actuelle_sur_les_Armeniens_et_les_Kurdes_de_Syrie-26.09.2012.pdf)
- ✚ Cessez-le-feu entre les kurdes et les groupes salafistes : <http://blogs.mediapart.fr/blog/maxime-azadi/231112/syrie-cessez-le-feu-entre-les-kurdes-et-les-groupes-salafistes>
- ✚ Désinformation et bruits de Guerre froide... : <http://www.atlantico.fr/decryptage/syrie-desinformation-et-bruits-guerre-froide-alexandre-del-valle-557282.html>
- ✚ “Où vont la Syrie et le Moyen-Orient ?” : <http://www.realpolitik.tv/2012/11/aymeric-chauprade-ou-vont-la-syrie-et-le-moyen-orient/>
- ✚ La guerre en Syrie entre dans une nouvelle phase : [http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique\\_CNA\\_SYRIE-02.08.2013.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique_CNA_SYRIE-02.08.2013.pdf)
- ✚ Bilan déplorable de l'aide apporté en Syrie : [http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique\\_CNA\\_SYRIE-06.08.2013.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique_CNA_SYRIE-06.08.2013.pdf)
- ✚ La question de la reconnaissance du génocide et du Kurdistan : [http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique\\_CNA\\_ASSYRIEN-GENOCIDE-09.08.2013.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique_CNA_ASSYRIEN-GENOCIDE-09.08.2013.pdf)
- ✚ Les Arméniens et le drame de Ras-al-Ayn : [http://www.nt.am/past/htdocs/files/pdfs/highlights\\_number/original/8711631ddb.pdf](http://www.nt.am/past/htdocs/files/pdfs/highlights_number/original/8711631ddb.pdf)
- ✚ Les Arméniens en Syrie résistent... : [http://www.nt.am/past/htdocs/files/pdfs/highlights\\_number/original/25af4fd8.pdf](http://www.nt.am/past/htdocs/files/pdfs/highlights_number/original/25af4fd8.pdf)
- ✚ Radio AYPFM carte sur table 14 Septembre 2013 : <https://www.youtube.com/watch?v=HenS6wFEDt0>
- ✚ Hollande s'inquiète .... : <http://www.lorientlejour.com/article/836607/hollande-sinquiete-du-sort-des-chretiens-dorient-et-de-syrie.html>
- ✚ Table ronde: (Turquie et Arménie Occidentale) : [http://www.youtube.com/watch?v=kOT\\_VoYklq4](http://www.youtube.com/watch?v=kOT_VoYklq4)
- ✚ Site du gouvernement d'Arménie Occidentale : [http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/index\\_fr.htm](http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/index_fr.htm)

## PFA a organisé une discussion sur les conditions de vie des Arméniens en Syrie

Thursday, 29 Août 2013 - 18:30  
4125 Fessenden St, NW,  
Washington, District de Columbia 20016  
États-Unis

Le 29 Août 2013, le Forum Politique Arménie a tenu un débat sur les conditions de vie des Arméniens en Syrie. Le conférencier invité était Arménag APRAHAMIAN, président basé à Paris du Conseil National des Arméniens d'Arménie Occidentale, un organisme accrédité par l'Organisation des Nations Unies pour représenter l'un des peuples autochtones de l'Arménie Occidentale. M. APRAHAMIAN a commencé son allocution en donnant un aperçu sur la formation et le fonctionnement du Conseil National et de placer celui-ci dans le contexte plus large de la lutte pour la cause arménienne.

Lors de l'examen des conditions de vie des Arméniens en Syrie, il a impressionné les participants sur la gravité de la situation, en particulier sur les problèmes des communautés qui sont proches des lignes de luttes intestines entre les forces gouvernementales et les rebelles. Il a expliqué l'incapacité de la diaspora arménienne du monde entier d'unir ces forces comme la principale raison des défis continus auxquels sont confrontés les Arméniens en Syrie.

M. APRAHAMIAN a discuté de la possibilité d'une solution politique et diplomatique contre la menace pour la sécurité rencontrée par de nombreuses communautés arméniennes en Syrie et a souligné que des nouvelles idées et un travail acharné seraient nécessaires pour assurer la protection nécessaire pour les Arméniens en Syrie.

Il a souligné que, en raison de différentes conditions auxquelles sont confrontés les différentes communautés arméniennes à travers ce pays, les communautés doivent elles-mêmes décider quelle réponse choisir (allant de déplacement à l'étranger, y compris à l'Arménie, à organiser leur propre défense) et a appelé les membres de la communauté arménienne de Washington à rester à l'écoute et prêt à aider. Un débat animé de questions-réponses a suivi.....[Galerie média](#) .



<http://www.pf-armenia.org/event/pfa-hosted-discussion-conditions-armenians-syria>

# Les Arméniens d'Arménie Occidentale en Syrie – Communiqué

## Collectif des Arméniens et des minorités de Syrie

### COMMUNIQUÉ

Paris, lundi 16 Septembre 2013

Monsieur François HOLLANDE Président de la République Française,

Le collectif des représentants des peuples autochtones et des minorités de Syrie salue votre décision de vouloir consulter le rapport de l'O.N.U relatif à l'utilisation d'armes à destructions massives dans la guerre qui se déroule en Syrie.

Les destructions massives conduisent au carnage des populations civiles. C'est exactement ce qui risque de se dérouler devant nos yeux, si les forces armées Françaises sous votre commandement décidaient d'intervenir militairement en Syrie. Les populations sans protection sont actuellement à la merci de groupes terroristes qui s'infiltrent dans ce territoire afin d'y imposer un ordre islamique au mépris des droits de l'Homme.

La situation est tragique en Syrie et notamment à Alep. La population est au bord de la famine, sans ressources, sans eau, sans électricité, cette situation est due à l'encerclement de la Ville par les Jihadistes armés.

Dernièrement Maaloula, lieu saint Araméen est l'une des plus anciennes villes Araméennes en Syrie où des reliques archéologiques, des livres religieux, des icônes ainsi que des meubles ont été détruits et des maisons pillées. La population a été menacée par les armes afin qu'elle se convertisse à l'islam.

Les printemps arabes ont inspiré les masses frappées par la pauvreté, opprimées avec l'espoir d'une société juste, fondée sur la liberté et la démocratie. C'est l'utilisation de la force et de la violence qui suivent.

Les Arméniens autochtones<sup>1</sup> et autres minorités sont très inquiets que la Syrie soit devenue le théâtre d'une guerre civile. Les populations civiles ne sont pas protégées et toutes frappes causeraient aveuglément davantage de pertes humaines.

En 2014, l'élection présidentielle aura lieu en Syrie, ce qui donnerait la possibilité de sanctionner démocratiquement la politique menée par le pouvoir en place. La population Syrienne y compris les réfugiés et déplacés devront avoir leur mot à dire. Voilà le défi qu'il faut relever politiquement et diplomatiquement.

Les Arméniens sous l'égide du Conseil National sollicitent les États pour accélérer la tenue d'une conférence internationale dite Genève-2 dans le cadre de l'O.N.U. Nous insistons sur la nécessité et l'importance de participer afin d'y présenter une solution politique. Il convient de permettre également aux organismes Syriens de l'intérieur comme de l'extérieur d'assister au même titre que la Coalition par respect aux règles élémentaires de la démocratie.

Les récentes menaces de frappes militaires contre la Syrie, par la France, les États-Unis et les alliés, ont suscité un fort traumatisme et des préoccupations humanitaires profondes. L'option militaire causerait des conséquences dramatiques, incalculables et imprévisibles pouvant engendrer plus de destructions que la situation antérieure avec la mort d'innocents supplémentaires et de nouveaux réfugiés.

1. Autochtones en Syrie – Cilicie et dans les territoires de l'Est, les Arméniens revendiquent leurs droits conformément à la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones adoptée par l'O.N.U. le 13 septembre 2007.

[http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique\\_NON\\_a\\_l-intervention\\_militaire\\_en\\_Syrie-16.09.2013.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique_NON_a_l-intervention_militaire_en_Syrie-16.09.2013.pdf)



## LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DES ÉGLISES D'ORIENT EN FRANCE

Les auteurs\* appellent les diplomates européennes à agir pour faire respecter les droits de ces communautés.

# Les chrétiens d'Orient en danger

**V**illages rasés, massacres collectifs, meurtres de religieux et de civils (femmes, enfants, vieillards), viols, enlèvements, persécutions à grande échelle, églises incendiées, monastères et écoles détruites, les chrétiens d'Orient vivent aujourd'hui dans l'angoisse du lendemain, dans la peur et la souffrance quotidiennes.

Une épuration religieuse massive et silencieuse est en cours en Égypte, en Irak, en Syrie et bientôt peut-être au Liban. Une stratégie de la terreur est déployée dans cette région du monde, elle vise à éliminer toute présence chrétienne, toute identité multiple, tout souvenir du christianisme et de son rôle historique dans la construction de ces peuples et de ces États. Elle vise à rendre cet espace géopolitique hostile et impénétrable à l'Occident.

Et que font les diplomates européennes ? Elles regardent ailleurs. Elles ne veulent pas entendre l'indicible ou voir l'impensable et se rendent coupables de complicité de crimes à grande échelle, qui prennent le caractère de crimes contre l'humanité.

Elles parlent des droits de l'homme, de démocratie et, dans le même temps, elles mènent des politiques qui sont dans les faits aveugles et sourdes à la souffrance humaine lorsqu'il s'agit de chrétiens. Elles combattent à juste titre des régimes au nom des idéaux démocratiques et détournent le regard lorsque des alliés directs ou indirects massacrent uniquement en raison de la religion.

En Égypte, pourquoi ne pas condamner les églises incendiées, les écoles brûlées, les exactions

quotidiennes contre les coptes exercées par les milices des Frères musulmans ?

En Irak, combien de destructions d'écoles et d'églises, combien de massacres impunis de chrétiens sont intervenus par la suite dans l'indifférence de l'Occident ?

Faut-il rester indifférents aux massacres de Syriens, uniquement parce qu'ils sont chrétiens, et à l'enlèvement des deux évêques d'Alep et de prêtres par les groupes islamistes ?

En Terre sainte, le nombre de chrétiens ne cesse de diminuer. Au Liban, pays francophone, les chrétiens deviendront bientôt une minorité ; leur situation instable et précaire conduit nombre d'entre eux à préférer l'exil aux incertitudes sécuritaires et aux pressions des islamistes radicaux.

Nulle pression, nulle protestation ! Les puissances occidentales restent sourdes aux suppliques des responsables et des organisations représentatives, laïcs et religieux, qui tirent les sonnettes d'alarme et demandent une réaction de la France et de l'Europe.

Pourquoi ? Ont-ils anticipé la disparition des chrétiens en Orient ? Ont-ils fait le deuil d'une présence antérieure à l'implantation de l'islam, d'un peuplement historiquement ouvert et bienveillant envers l'Occident ?

Nous lançons un appel à la France, aux Français et à l'ensemble des nations européennes afin que la diplomatie prenne en compte l'existence de populations chrétiennes, de problématiques spécifiques, d'un Orient divers, et agisse désormais pour faire respecter les droits des chrétiens en Orient.

C'est l'intérêt de la France,

de l'Europe, et de la communauté internationale. Les chrétiens d'Orient ont toujours représenté l'antidote de l'extrémisme ainsi qu'un vecteur de tolérance entre les communautés. Leur disparition aboutira à l'exacerbation de l'intolérance et de la violence aux portes de l'Europe. C'est aussi l'intérêt des populations de cette région du monde. Les chrétiens

**Les chrétiens d'Orient ont toujours représenté l'antidote de l'extrémisme ainsi qu'un vecteur de tolérance entre les communautés. Leur disparition aboutira à l'exacerbation de l'intolérance et de la violence aux portes de l'Europe**

d'Orient ont toujours vécu en harmonie avec les musulmans et les juifs et ils doivent pouvoir continuer à vivre de façon conviviale et paisible avec toutes les communautés, afin de sauvegarder un Orient multiculturel, qui porte un message universel de paix, de dialogue fécond des cultures et de vivre-ensemble.

La France et l'Europe doivent évaluer leur politique dans cette région du monde et prendre en compte son impact et ses conséquences pour les populations chrétiennes concernées.

Les gouvernements de ces pays, à l'instar de leurs oppositions, doivent désormais être comptables de la survie et de la sécurité des chrétiens. La France comme l'Europe doivent leur aide et leur appui certes à la démocratie, aux droits des femmes mais aussi à la défense des communautés chrétiennes et à leur droit de vivre leur différence dans un espace qu'ils habitent depuis près de deux millénaires.

\*Patrick Karam, conseiller régional, ancien délégué interministériel, avec : Daniel Rondeau, écrivain, ancien ambassadeur ; M<sup>re</sup> Nasser Gemayel, évêque de l'Éparchie maronite de France ; M<sup>re</sup> Charbel Maalouf, représentant du patriarcat grec-catholique (rite melkite) ; M<sup>re</sup> Abba Athanasios, évêque de l'Église orthodoxe copte française ; pasteur Joël Mikaelian, président de l'Union des Églises évangéliques arméniennes

de France ; Patrice Djololian, président du diocèse de l'Église apostolique arménienne de France ; Arméng Aghamian, Conseil national d'Arménie occidentale ; père Kevork

Assadourian, Église arménienne catholique ; Sona Attamian, Union générale arménienne de bienfaisance (Ugab France) ; Pierre Awad, Association copte d'Europe ; Thomas Aydin, Association culturelle syriaque (Syriens, Irakiens) ; Marc Fromager, directeur de « L'Aide à l'Église en détresse » (AED) ; Moussa Ghamem, Regroupement des associations de Libanais de France (Ralf) ; Adel Gorchy, Association des coptes de France ; Élie Haddad, Parti « Rassemblement pour le Liban » ; Jérôme Hajjar, Conseil économique de Saint-Julien-le-Pauvre ; Philippe Haroutiounian, Union franco-arménienne ; Pierre Joseph, Union des patriotes syriens (Upsy) ; Arda Kalayjian, Groupe pour la sécurité des Arméniens de Syrie ; Roueida Khoury, Association des chrétiens de Syrie ; Jean Maher, Organisation franco-égyptienne pour les droits de l'homme (Ofedh) ; Rezk Shehata, Laïcité pour tous ; Bassam Tahhan, Rassemblement pour la Syrie (RPS) ; Michel Vartan, président de l'organisation Portes ouvertes ; père Elie Warde, Église syriaque catholique ; Elish Yako, Association d'entraide aux minorités d'Orient.

## Déclaration – Conférence de Presse

### Déclaration de l'Union Franco-Arménienne

L'Union Franco-Arménienne participe activement au sein du collectif « des Arméniens et des minorités de Syrie », qui regroupe des organisations et des associations de sensibilités diverses attachées aux principes et aux valeurs républicaines, de démocratie, des droits de l'Homme et de la Laïcité qui est un facteur essentiel du vivre ensemble.

Le collectif « des Arméniens et des minorités de Syrie », a alerté par un communiqué l'opinion publique et politique Française sur la situation tragique du peuple Syrien. Nous avons fait état de notre position, de nos attentes et de nos propositions au Président de la République Française.

Après les printemps arabes en Tunisie, en Égypte, au Libye, au Yémen, au Bahreïn, en Irak et aujourd'hui en Syrie, cette liste n'est cependant pas exhaustive. Un hiver arabe a fait souvent place avec un régime islamique.

L'ONU, l'Europe, la Communauté internationale et la France ont un devoir de réaction, d'action politique, diplomatique pour faire cesser ces crimes qui durent depuis deux ans, ayant fait plus de 200.000 morts et plus de 2 millions de réfugiés.

Des villages sont détruits. Des massacres, des viols et des enlèvements sont commis. Des meurtres de religieux, des écoles, des églises, des monastères sont incendiés et détruits.

La démocratie, le respect des droits de l'Homme, la Laïcité doivent être les facteurs d'avenir et les vecteurs de cohésion pour la Syrie de demain, car les facteurs religieux suscitent trop souvent des sources de divisions.

Nous portons un espoir particulier sur la conférence de Genève-2.

Nous comptons sur une solution politique et diplomatique.

Nous espérons des élections présidentielles de 2014, l'instauration d'une démocratie Laïque.

Nous attendons qu'une délégation soit reçue dans les meilleurs délais par les services de l'Élysée, afin de faire part de notre inquiétude, de notre position, de nos attentes et nos propositions.

Recevez mon amitié Laïque,

Philippe HAROUTIOUNIAN

Paris, le vendredi 27 septembre 2013

06.20.72.11.63

Union Franco-Arménienne  
[philippe.haroutiounian@gmail.com](mailto:philippe.haroutiounian@gmail.com)

# Les Arméniens d'Arménie Occidentale en Syrie – Conférence de Presse

## Collectif des Arméniens et des minorités de Syrie

[http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique\\_NON\\_a\\_l-intervention\\_militaire\\_en\\_Syrie-16.09.2013.pdf](http://www.western-armenia.eu/news/Actualite/2013/Communique_NON_a_l-intervention_militaire_en_Syrie-16.09.2013.pdf)

<http://www.rtl.fr/actualites/info/international/article/petition-contre-une-epuration-religieuse-des-chretiens-d-orient-7764845371>

<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/09/25/10001-20130925ARTFIG00534-les-chretiens-d-orient-en-danger.php>

<http://www.tayyar.org/Tayyar/News/PoliticalNews/fr-FR/oriant-chretiens-danger-zek-815.htm>

<http://www.20minutes.fr/tv/afp-actus/85685-les-chretiens-d-orient-menaces>

<http://www.alvinet.com/actualite/articles/petition-contre-une-epuration-religieuse-des-chretiens-d-orient-18663221.html>

<http://www.lejdc.fr/accueil/brightcove/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces-92699065633001.html>

<http://video.fr.ca.msn.com/watch/video/les-chretiens-dorient-menaces/16c9ma0uv?cpkey=7e449ca0-042c-4360-8133-ef0ce06c399a%257c%257c%257c%257c>

<http://www.youtube.com/watch?v=sWf3wDypcF0>

<http://www.cath.ch/blog/afleurdepeau/chr%C3%A9tiens-d%E2%80%99orient-entre-la-peur-et-l%E2%80%99esp%C3%A9rance>

<http://www.franco-copte.com/>

<http://www.echsar.com/article-10918818-P%C3%A9tition-contre-%22une-%C3%A9puration-religieuse%22-des-chr%C3%A9tiens-d-Orient.html>

<http://www.lepopulaire.fr/accueil/brightcove/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces-92699065633001.html>

<http://www.leberry.fr/accueil/brightcove/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces-92699065633001.html>

<http://www.boursorama.com/actualites/les-chretiens-d-orient-menaces-454ebef61b7467fcbcc4afe12b7afa35>

<http://www.franceinter.fr/player/export-reecouter?content=731460>

<http://www.larep.fr/accueil/brightcove/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces-92699065633001.html>

<http://www.capital.fr/a-la-une/videos/les-chretiens-d-orient-menaces>

<http://www.titrespresse.com/article/Petition+contre+%22une+epuration+religieuse%22+des+chretiens+d'Orient?id=232295d13d9>

<http://inagist.com/all/383593124255113216/>

<http://glowbi.net/les-chretiens-dorient-menaces/>

<http://fr-ca.actualites.yahoo.com/video/les-chr-tiens-dorient-menac-123530653.html>

[http://actu.voila.fr/actualites/videos/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces\\_15161154.html](http://actu.voila.fr/actualites/videos/2013/09/27/les-chretiens-d-orient-menaces_15161154.html)

Patrick Karam, Arménag Aprahamian, Philippe Haroutiounian, Bassam Tahhan, Arda Kalayjian et tous les autres organisateurs visent "des centaines de milliers de signatures" sur la page Facebook du "Collectif Chrétiens d'Orient en danger".

[https://www.facebook.com/events/630667760289318/?ref=3&ref\\_newsfeed\\_story\\_type=regular](https://www.facebook.com/events/630667760289318/?ref=3&ref_newsfeed_story_type=regular)

## Conseil National d'Arménie Occidentale

Les territoires constituant l'Arménie turque (Arménie Occidentale) ont été définis et reconnus dans treize documents internationaux depuis 1878 documents internationaux depuis 1878 :

1 – Dans l'Art. 16 du Traité de San Stefano

2 - Dans l'article 61 du Traité de Berlin, pour les provinces d'Erzerum, Van, Bitlis, Kharpert, Diarbekir et Sivas, pour une superficie de 248.000 km<sup>2</sup> (96.000 square miles) ont été reconnus comme territoires de l'Arménie ;

3 – Dans le mémorandum de 1895 sur les réformes pour les populations arméniennes selon les termes des Ambassadeurs les six provinces et la Cilicie sont reconnus comme territoires de l'Arménie turque ;

4 – Selon les termes des mesures de la Réforme en date du 8 février 1914, convenu entre l'Allemagne et la Turquie d'un côté, et la Russie, qui représente l'Entente et les Arméniens, d'autre part, statuant à la direction de la Conférence des Ambassadeurs de Londres de 1913, a déclaré que les six provinces arméniennes et la province de Trébizonde, représentent une superficie de 282 .000 km<sup>2</sup> (109.000 square miles) ont été considérés comme des parties de l'Arménie turque.

5- Relativement à la déclaration de la Triple-Entente, (France-Grande-Bretagne et Russie), du 24 mai 1915, tenant pour responsable le gouvernement turc des massacres « nouveaux Crimes contre l'Humanité et la Civilisation » commis par la Turquie en Arménie ».

6 – Selon les termes du décret russe du mois du 29 décembre 1917 reconnaissant l'indépendance de l'Arménie Occidentale dite turque.

7 – Selon les termes de l'Art.14 de l'Armistice de Moudros avec la Turquie et les Alliés du 30 octobre 1918 mentionnant que les six Provinces de cette façon « les six Provinces arméniennes » et selon l'Art.16 mentionnant la Cilicie.

8 – Selon la Conférence de Paris du 19 janvier 1920, où les Puissances Alliées reconnaissent l'Arménie Occidentale dite turque comme une partie indivisible de l'Etat indépendant d'Arménie.

9 – Selon le Préambule des « conditions de Paix », devenu par la suite le Préambule du Traité de Sèvres, l'Arménie est mentionnée parmi les Puissances Alliées. L'Etat Arménien est ainsi reconnu « de jure » le 11 mai 1920, les délégués turcs, convoqués par la Conférence pour recevoir les « conditions de Paix », voient les Représentants de l'Etat Arménien siéger parmi ceux des Etats Alliés.

10 – Selon l'Article 88 du Traité de Sèvres ou la Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les Puissances Alliées, l'Arménie (Arménie Occidentale) comme un Etat libre et indépendant.

11 – Selon la Sentence arbitrale du Président Woodrow Wilson du 22 novembre 1920, traçant les frontières de l'Arménie Occidentale.

12 – Selon la Conférence de Londres du Conseil Suprême en mars 1921, reconnaissant au peuple arménien autochtone de l'Arménie Occidentale le droit à la constitution d'un « Home » Foyer National indépendant.

13 – Selon la reconnaissance officielle par le gouvernement et le Parlement du Kurdistan Irak du Conseil National de l'Arménie Occidentale, le 12 février 2009.

Le 17 décembre 2004 – Constitution du Conseil National d'Arménie Occidentale

Le 04 février 2011 – Constitution du 1<sup>er</sup> Gouvernement en exil de l'Arménie Occidentale

Le 17 décembre 2013 – Constitution du 1<sup>er</sup> Parlement d'Arménie Occidentale

# Les Arméniens d'Arménie Occidentale – Résolutions de l'ONU

## Conseil National d'Arménie Occidentale

<http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2011/Resolution-29.03.2011-Declaration-de-Neutralite-fr.pdf>

<http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2011/Decret-Presidentiel-AO-2011.12.26.pdf>

- 1- la déclaration n°1514 du 14 décembre 1960: qui considère que la soumission des peuples constitue une négation des droits essentiels de l'Homme et de la charte des Nations Unies, et incite à prendre les mesures nécessaires pour que les peuples accèdent à s'autogouverner sans aucune réserve.
- 2- La déclaration n°3103, du 12 décembre 1973 qui a prescrit les principes humanitaires essentiels, et qui reconnaît la licéité de la lutte des peuples colonisés ou soumis aux régimes fascistes, contre leurs oppresseurs, et confirme la déclaration de connaître aux pays et peuples sous colonisation leur indépendance.
- 3- La résolution 2649 du 30 Novembre 1970 sur l'illicéité de la négation du droit à l'autodétermination, aux peuples colonisés, surtout les peuples du Sud-Afrique et de Palestine.
- 4- La résolution 2672 qui insiste sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.
- 5- La résolution 2787 du 6 décembre 1971 qui confirme la licéité de la lutte des peuples à l'autodétermination, à la libération du colonialisme, et la domination et l'asservissement étranger, y compris celle du peuple palestinien.
- 6- La résolution 2955 du 12 décembre 1972 sur le droit des peuples à l'autodétermination et à la libération.
- 7- La résolution 3034 du 18 décembre 1972 qui confirme la licéité de la lutte pour la libération.
- 8- La résolution 3070 du 30 Novembre 1973 sur l'importance de la reconnaissance internationale du droit des peuples à l'autodétermination et à l'accélération du phénomène de donner aux peuples et pays colonisés, leur indépendance.
- 9- La résolution 3089 du 7 décembre 1973 qui réaffirme le droit des peuples à l'autodétermination et les droits légaux du peuple palestinien.
- 10- La résolution 3236 du 22 Novembre 1974 sur la reconnaissance des droits du peuple palestinien.
- 11- La résolution 3246 du 29 Novembre 1974 sur la déclaration universelle des droits des peuples à l'autodétermination, l'accélération du phénomène de donner l'indépendance aux pays et peuples colonisés.
- 12- La résolution 3382 du 10 Novembre 1975 qui condamne tous les gouvernements qui ne reconnaissent pas le droit à l'autodétermination et l'indépendance des peuples soumis aux gouvernements coloniaux, surtout les peuples du Sud-Afrique et du Palestinien.
- 13- La résolution 31/34 du 30 Novembre 1976, la résolution 32/14 du 7 Novembre 1977, la résolution 33/24 du 29 Novembre 1978 et la résolution 35/35 du 14 Novembre 1980, tous sur la confirmation de l'importance de la déclaration universelle des droits des peuples à l'autodétermination.
- 14- La résolution 3618 du 28 Novembre 1981 qui condamne la politique de l'apartheid exercée au Sud-Afrique et dans les territoires arabes occupés.
- 15- La résolution 38/17 du 22 Novembre 1983, la résolution 39/17 du 22 Novembre 1984, la résolution 40/25 du 29 Novembre 1985, la résolution 41/101 du 4 décembre 1986 et la résolution 42/95 du 7 décembre 1987, tous sur le droit à l'autodétermination.
- 16- La résolution 44/79 du 8 décembre 1989, sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.
- 17- La résolution 47/82 du 16 décembre 1992 sur la licéité de la lutte armée contre l'occupation étrangère.
- 18 - La résolution 1373 (2001) du Conseil de Sécurité de l'ONU.
- 19 – La Déclaration sur les droits des Peuples Autochtones (adoptée par l'ONU le 13 sept. 2007)



Արևմտյան Հայաստանի Ազգային Խորհուրդ

---

## CONSEIL NATIONAL D'ARMÉNIE OCCIDENTALE

### MAISON DE L'ARMÉNIE

BOULEVARD GOUVION-SAINT-CYR

75116 - PARIS

[stat.gov.wa@haybachdban.org](mailto:stat.gov.wa@haybachdban.org)

<http://www.western-armenia.eu/soutien.htm>

<https://www.facebook.com/pages/Western-Armenia-Government/419660121495233>

---

Արևմտյան Հայաստանի Ազգային Խորհուրդ

[stat.gov.wa@haybachdban.org](mailto:stat.gov.wa@haybachdban.org)